

Dons de la société des sans-culottes de Rauzan (Bec-d'Ambès) qui a fourni un cavalier jacobin armé et équipé et annonce avoir envoyé aux défenseurs de la patrie des chemises et d'autres habits, lors de la séance du 15 germinal an II (4 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Dons de la société des sans-culottes de Rauzan (Bec-d'Ambès) qui a fourni un cavalier jacobin armé et équipé et annonce avoir envoyé aux défenseurs de la patrie des chemises et d'autres habits, lors de la séance du 15 germinal an II (4 avril 1794).

In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 130-131;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_28969_t1_0130_0000_15

Fichier pdf généré le 01/02/2023

4

L'agent national du district de Sommières annonce qu'il a envoyé à la monnaie de Montpellier 114 marcs d'argenterie, 36 marcs de galons provenant de l'argenterie des églises. Les citoyens de ce district ont donné, pour l'armée des Pyrénées-Orientales, 816 chemises, 335 couvertures, 400 paires de souliers, 8 quintaux de vieux linge; il a été fourni pour la même armée, 4386 quintaux d'avoine, 386 quintaux de fourrages. Les contributions directes de 1792 et 1793 sont entièrement payées dans ce district.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Sommières, 6 vent. II] (2).

« Citoyen président,

Je ne dois point laisser ignorer à nos législateurs, à nos représentans, que je viens de faire procéder à l'adjudication définitive de 63 lots de biens, de l'émigré Rochemore S^t Cosmes, estimés 163 729 l. 17 s. Ils ont été adjugés au prix de 326 067 l., ce qui, comme tu vois approche le double de l'évaluation. J'ai vu cette vente avec d'autant plus de satisfaction, que ce district est dépourvu de citoyens riches et d'ailleurs très resseré. Les égoïstes y fourmillent, le patriote n'y est pas commun et l'on n'y est point encore à la hauteur de la Révolution. Je travaille sans cesse, et avec ardeur, à ramener tout, dans la voie du bonheur que vous nous frayez, dignes représentans, et je porte à ceux qui n'y sont point à ce degré de hauteur que les circonstances impérieuses où nous nous trouvons exigent, tous le soin dont je suis capable. Les autres petits objets des émigrés qui ont été vendus quoique peu considérables ont excédé de beaucoup la moitié du prix de l'estimation. Je t'assure, représentant, que cette partie intéressante, ne s'est pas oubliée un seul instant de la journée et que sans cesse j'exposerai en vente tout ce qui reste à cette classe d'hommes qui ont encouru, et la haine du peuple, et le supplice le plus terrible, j'espère que bientôt, nous nous serons deffaits de tous leurs biens.

Je t'apprend enfin que je fis passer le 28 du mois dernier 39 marcs 6 onces, à la Monnaie de Montpellier, d'effets d'argenterie des églises de quelques communes de ce ressort chez lesquelles la Raison l'a emporté sur le fanatisme et la superstition. Le même jour, j'envoyai encore 36 marcs de galons, franges et dentelles dorées.

Aujourd'hui j'envoie 75 marcs d'argenterie que je me suis procuré des églises abandonnées par la Raison, et la philosophie, et bientôt ce district aura acquitté envers la patrie un devoir, et une dette qu'il eut dû satisfaire dès l'instant que la Raison s'est montrée avec tout son éclat.

Les communes de ce district viennent de faire don aux deffenseurs de la patrie de l'armée

(1) P.V., XXXIV, 414. Minute du p.-v. (C 297, pl. 1021, p. 38).

(2) C 297, pl. 1021, p. 38.

des Pyrénées-Orientales, de 816 chemises, de 8 quintaux de vieux linges ou charpies, et j'ai expédié pour l'armée des Pyrénées-Orientales ou pour celle de l'Italie 400 paires de souliers. Nous n'avons pu faire mieux parce que les matières manquent totalement.

J'ai fourni pour la même armée des Pyrénées, 4386 quintaux d'avoine et 386 quintaux de fourrages, et 335 couvertures de laine, etc.

Tous les signes caractéristiques de superstition sont presque entièrement abattus. Dans ce district, divers ateliers pour l'extraction du salpêtre sont établis.

Les contributions directes des années 1792 et 1793 sont entièrement payées et j'ai fait porter presque toutes les cloches, les cuivres et le fer aux magasins à ce destinés, tout va et ça ira. S. et F.»

DEVÈZE (agent nat.).

5

La commune de Reauville a fait passer au district de Montélimar l'argenterie de son église, montant à 8 marcs 6 onces. Cette église a été changée en temple de la Raison; le presbytère sert aux séances de la commune (1).

6

La société des sans-culottes de Rauzan, département du Bec-d'Ambès, a fourni un cavalier jacobin, armé et équipé; elle vient d'envoyer pour les défenseurs de la patrie, 595 chemises, 32 draps, 110 livres de charpie, et 4 paires de souliers (2).

[Rauzan, 7 vent. II] (3).

« Citoyens représentans,

La Société populaire de Rauzan, depuis sa création qui date du 5 décembre 1790, n'a fait qu'une seule adresse à la Convention nationale, et c'est à l'époque où le despotisme fut abattu et où la liberté et l'égalité furent placés sur les débris d'un trône d'où la tyrannie exerçoit ses oracles de fer et de carnage.

Depuis ce tems cette Société, toujours pleine de confiance en vos travaux et convaincue de votre courage à en assurer la stabilité, n'a pas cru devoir vous féliciter d'avoir dignement rempli son attente. Néanmoins dans un moment où des ennemis aussi lâches qu'impuissans s'exaspèrent à tourmenter l'esprit public, et en vils insectes cherchent à faner l'Étendard tricolor que des mains pures ont placé sur l'arbre de l'égalité, qu'ils font tous leurs efforts pour empoisonner la source pure qui, découlant de votre sein, en nourrit les racines et en vivifie les rameaux sur toute la surface de la République; que non contents d'en altérer la pré-

(1) P.V., XXXIV, 415. B^u, 20 germ. (2^e suppl^t) et 30 germ. (1^{er} suppl^t).

(2) P.V., XXXIV, 415. Minute du p.-v. (C 297, pl. 1021, p. 25). B^u, 23 germ. (2^e suppl^t).

(3) C 297, pl. 1021, p. 25.

cieuse séve, ils s'efforcent encore à atteindre le tronc d'une hache parricide pour anéantir par sa chute la République entière. C'est dans ce moment, citoyens représentans, que notre Société ne doit pas vous taire, que tous les cœurs de ses membres sont dans votre enceinte, elle vous invite au nom de la Patrie que vous devez sauver de rester au poste où la confiance et la justice vous ont placé et où les vrais républicains sauront vous maintenir. Poursuivez vos glorieux travaux, avec cette fermeté que l'importance de votre mission et vos divins principes vous ont toujours inspiré. Notre Société comme toutes celles qui professent les mêmes principes a juré la mort ou le triomphe de la cause du peuple, la Convention nationale sera toujours son oracle et ses loyx, son espoir et son bonheur.

Elle a formé dans son sein un cavalier jacobin qui s'est déjà rendu à S^{te} Foy muni d'un bon cheval pour prendre rang dans les hussars de la S^{te} Montagne, de l'agrément du com^{dt} de cet escadron. Elle l'a chargé d'une adresse pour le représentant du peuple La Kanal afin de le solliciter de prendre en considération les divers dons que notre Société a fait aux républicains qui sont partis de son sein pour voler au secours de la Patrie et implorer par ce moyen, de sa justice, le complément de l'équipement et habillement du dit jacobin, attendu le déficit que la Société n'a pu remplir.

Au premier avis certain de la prise de Toulon, notre Société a célébré une fête à l'honneur de cette victoire et à laquelle ont succédé des feux de joye, elle a réitéré cette fête à l'époque où un décret en faisait un devoir aux communes de la République.

Il part dans ce moment de notre Société 595 chemises, 32 linceuls, 2 nappes, 2 essuie-mains, un ballot de compresses et bandes et 110 livres pesant de charpie, tous effets provenant d'offrandes réunies dans notre Société par les communes du canton. Il a été aussy remis à des agens nommés par l'administration de notre district 4 paires de souliers propres aux deffenseurs de la patrie.

DRILHOLE (*présid.*), PRAHAN, ICHON (*secrét.*).

7

L'agent national du district de Perpignan annonce l'envoi de 908 marcs d'argent, 345 marcs de galons, sans compter les diamans et les pierres précieuses (1).

[Perpignan, 5 germ. II. Au présid. de la Conv.] (2).

« Je t'annonçais, par ma lettre du 15 ventôse dernier, que je transmettrais bientôt à la trésorerie nationale tous les hochets du fanatisme; j'ajoutais que, quoique mon district eut déjà fait une remise considérable en 1792 (vieux style), l'exécution de la loi du 13 brumaire dernier

(1) P.V., XXXIV, 415. J. Sablier, n° 1238; Bⁱⁿ, 20 et 30 germ. (2^e suppl^t).
(2) C 298, pl. 1038, p. 1.

porterait au moins sur l'autel de la Patrie une somme de 40 000 liv. Je fais aujourd'hui cet envoi; il consiste en 908 marcs 2 onces en matière d'argent dont grandes parties dorées, 345 marcs de galons en partie dorés sans compter les diamants, les pierres précieuses et une antique.

Les ressources d'un grand peuple fier de sa dignité sont inépuisables; rien ne peut les tarir si le vaisseau est conduit par un pilote habile. Législateurs, restez à votre poste jusqu'à ce que la République ne compte plus d'ennemis extérieurs, et que la tête de tous les malveillants de l'intérieur soit tombée sous le glaive national. Alors les Français pourront se promettre de voir l'édifice majestueux que vous avez posé se consolider sur des bases inébranlables. S. et F. »

Ardoise BASTU.

8

L'agent national près le district d'Orléans informe la Convention que les citoyens Picasnon et Rousseau, de la section de Brutus (1), commissaires chargés de la vente des meubles de Renard, prêtre déporté, ont, par suite de leurs recherches, découvert dans sa maison la somme de 3,900 liv. en écus de six liv., qui a été sur-le-champ versée dans la caisse du receveur d'enregistrement (2).

9

Le citoyen Reynaudi, lieutenant au bataillon des Hautes-Alpes, fait don à la nation d'une pension de 800 liv., dont il jouissoit comme ancien ministre du culte catholique.

Mention honorable de ces offrandes insertion au bulletin, renvoi de la dernière, au comité des finances (3).

10

Le citoyen Gerfroy, agent national de la commune de Luc; le citoyen Bon, notaire et juge de paix, et qui a opté ces dernières fonctions, et le citoyen Aube, font don à la nation de la finance des offices de notaires qui leur appartiennent.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de liquidation (4).

11

Les administrateurs du district de Nice, département des Alpes-Maritimes, ont remis au

(1) Bⁱⁿ, 30 germ. (1^{er} suppl^t).

(2) P.V., XXXIV, 415. J. Sablier, n° 1238.

(3) P.V., XXXIV, 415. J. Sablier, n° 1240; Bⁱⁿ, 30 germ. (1^{er} suppl^t).

(4) P.V., XXXIV, 416. J. Sablier, n° 1240; Bⁱⁿ, 30 germ. (1^{er} suppl^t).